

Le parc éolien du Brunehaut une *chance* pour le territoire

5 éoliennes d'une puissance de 2,35 Mégawatts
réparties sur les communes de Estrée-Blanche et Blessy dans le Pas-de-Calais

3 éoliennes sur Estrée-Blanche et 2 sur Blessy

Retombées Financières Locales (calcul pour 5 éoliennes de 2,35MW)

ESTRÉE-BLANCHE :
29 700€ * euros/an pour la commune

BLESSY :
16 300€ * euros/an pour la commune

42 000€ * euros/an pour la Communauté d'agglomération Béthune - Bruay Artois Lys Romane

* aux taux d'imposition en vigueur en 2017

Quatre bonnes raisons pour le choix d'implantation de ce projet

- 1 Le projet s'inscrit dans les zones favorables de l'ancien schéma régional éolien de la région Nord Pas de Calais approuvé en 2011 (source DREAL)
- 2 Le Pays de la Lys Romane a lancé en 2012, l'élaboration d'une étude de Zone de Développement Éolien (ZDE) pour identifier les zones favorables de son territoire. Au cours de l'année 2013, la loi Brottes et la suppression des ZDE, ont transformé ce document communautaire en un Schéma Territorial Éolien. Ces documents d'urbanisme sont en cohérence avec la révision du PLU intercommunal.
- 3 Les territoires Est de la Haute-Lys, en frange du pays d'Aire sont des secteurs propices au développement de l'éolien. Une certaine densification et structuration est recherchée dans ces paysages très dessinés. Des respirations paysagères dites « coupures vertes » ont été définies dans le département. La zone du projet du Moulinet est à l'interface du pôle de développement de la « Haute Lys » en cours de densification.
- 4 Le projet du Parc de Brunehaut doit intégrer cette contrainte, et maintenir la lisibilité des parcs existants le long des crêtes paysagères de la plaine de la Lys, comme le montre le parc éolien de la Motte sur Rely/Ligheem.

Des ressources économiques et énergétiques, locales et durables pour tous

BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES :

+ d'emplois pour le territoire: en période de construction, le projet peut représenter un investissement de l'ordre de 4 millions d'euros pour l'économie locale (travaux, route, génie civil etc.)

Entre 6 et 10 personnes vont travailler pendant un an sur le chantier avec des répercussions indirectes sur l'hôtellerie et la restauration locale.

L'exploitation et la maintenance de ce parc de 5 machines représente pratiquement l'équivalent d'un emploi pérenne.

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Le parc éolien de Brunehaut produira 27 100 MW/h par an d'énergie électrique renouvelable.

Cela équivaut à la consommation électrique (hors chauffage de 13750 foyers

Le parc éolien permettra d'éviter l'émission de 8360 tonnes de CO2 ce qui représente un équivalent de 3630 véhicules parcourant 20 000 km/an contribuant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.